

IX. IMPLICATION DES AUTRES PARTENAIRES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Plusieurs acteurs et partenaires seront impliqués à l'exécution de ce projet au niveau local, national et international.

Au niveau local, participeront à l'exécution:

1. Les organisations de la société civile ;
2. Les dynamiques communautaires dont le Conseils agricoles ruraux de gestion, le Comité Local de Développement;
3. La population du secteur ciblé ;
4. L'administration locale, territoriale et provinciale ;
5. Les autorités coutumières et les chefs de terre.

Au niveau national, ce projet connaîtra la participation de :

1. Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme ;
2. Le Groupe de Travail Climat REDD (GTCR) ;
3. Les Instituts de recherche (INERA, Université de Bandundu) ;

Au niveau international, vont participer à l'exécution de ce projet:

1. COMIFAC
2. Diverses organisations et bailleurs des fonds (BM, FAO, etc.).

X. PARITE HOMME-FEMME

Dans le cadre de ce projet, les activités spécifiques seront développées dans le but d'atténuer les inégalités entre les hommes et les femmes. Ces dernières devraient être impliquées dans le processus de mise en œuvre du projet, en vue de leur émancipation socio-économique. Le projet veillera à impliquer au même titre les femmes et les hommes dans les activités. Par exemple, les femmes et les jeunes devront être impliqués dans les activités de reboisement, l'agriculture et de protection de la forêt. Ainsi, les femmes bénéficieront autant que les hommes des emplois créés par le projet.

XI. EXPERTISE ET CAPACITE OPERATIONNELLE PROPOSE

Plusieurs intervenants apporteront leur expertise dans la réalisation de ce projet. Parmi ces acteurs figurent :

1. Le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme via ses trois Directions(Direction Inventaire et Aménagement forestier, Direction de Gestion Forestière et la Direction de Développement Durable) ;
2. La Division provinciale du Développement Rural ;
3. La Société Civile par l'entremise de Groupe de Travail Climat REDD (GTCR) ;
4. Les Instituts de recherche (INERA, Université de Kinshasa et du Bandundu) ;
5. Les ONGs qui interviennent dans la région (WWF, FPP, etc.) ;
6. COMIFAC, la BM, FAO.

XII. BUDGET

DUREE DU PROJET	48 mois
COUT TOTAL DU PROJET	7millions
AUTRES CONTRIBUTIONS/SOURCES DE FINANCEMENT	Aucune
MOTANT A DEMANDER	7millions
DEWISE UTILISEE	\$US



REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

--==--

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

--==--

CCOORDINATION NATIONALE REDD

--==--

TITRE DU PROJET :

**PROMOTION DES MUSEES D'ARBRES CENTENAIRES
ET FORETS SACREES EN REPUBLIQUE DU CONGO**



Juin 2014

1-TITRE DU PROJET : Promotion des musées d'arbres centenaires et forêts sacrées en République du Congo

2-RESUME DU PROJET

Depuis des milliers d'années, de nombreuses populations ne cessent de pérenniser le caractère vertueux de la gestion durable des écosystèmes forestiers. C'est dans le but de faire valoir ces acquis que cette idée de projet a été mise en place pour reconnaître les arbres centenaires comme musées naturelles et pour assurer leur promotion.

Le projet revêt un caractère à la fois novateur, intégrateur, économique, social, culturel et environnemental.

L'idée de promouvoir les arbres centenaires ou millénaires et les forêts sacrées réparties de façon inégale dans les forêts de type disséminées à l'échelle nationale, va encourager les multi-acteurs à accroître l'interaction homme-forêt dans le respect de la dynamique forestière en vue de valoriser tout à la fois :

- Les multiples fonctions de la forêt ;
- Les multiples avantages carbonés et non carbonés au profit des populations locales et autochtones.

L'approche méthodologique portera sur le savoir-faire des multi-acteurs (populations locales et autochtones, acteurs du secteur public et privé, communautés scientifiques, etc.) dans les domaines de l'inventaire multi-ressources, de la conservation et la gestion durable des forêts, du partage des avantages, etc.

3-CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le projet sera mis en œuvre dans un contexte précis d'un pays qui s'est engagé à la REDD+ depuis 2008. L'opérationnalisation du processus REDD+ nécessite la mise en place des outils stratégiques et techniques, parmi lesquels figurent la stratégie nationale REDD+ qui a inscrit en bonne place la valorisation du savoir-faire des populations locales et autochtones.

La République du Congo qui dispose d'un patrimoine forestier riche en biodiversité se présente comme un véritable champ d'action pour lancer cette action qui va internationaliser les principes de la gestion des arbres naturels à travers cette idée de projet sur les musées naturels constitués par les arbres centenaires.

Pour garantir la durabilité du projet, chaque arbre centenaire portera le nom d'un sponsor qui peut être une « personne morale » ou une personne « physique » vivant à l'intérieur ou à l'extérieur du pays.

Il sied de noter que les vieux arbres, encore appelés « arbres centenaires ou arbres monuments », sont plus vulnérables aux menaces liées aux exigences de développement et à la mondialisation. C'est ce qui soulève l'intérêt de mettre en œuvre le projet intitulé : « Promotion des musées d'arbres centenaires », à travers la mobilisation des acteurs nationaux et internationaux y compris le genre.

Le pays est conscient des risques que présentent les arbres centenaires dans la libération du CO2 séquestré, en ce sens que devenus séniles, ces arbres meurent s'ils ne sont pas entretenus. Etant donné que l'arbre joue deux rôles à savoir : puits de carbone lorsqu'il est en bonne santé et source d'émission de CO2 lorsqu'il meurt, il paraît nécessaire de protéger et de maintenir ces arbres centenaires en bon état phytosanitaire aussi longtemps que possible, afin de pérenniser leurs valeurs culturelle, sociale, écologique et économique. Ce qui conduira tant soit peu à lutter contre la pauvreté.

4-OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

4.1-OBJECTIF GENERAL

L'objectif général du projet est de faire la promotion des musées d'arbres centenaires en milieux forestier et hors forêt dans le contexte de la REDD+ en République du Congo.

4.2-OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Inventorier les arbres centenaires et les forêts sacrées sur l'ensemble du territoire à travers les actions ou informations des multi-acteurs y compris les populations locales et autochtones ;
- Cartographier des arbres centenaires inventoriés et assurer leur diffusion via portail et/ou registre REDD+ ;
- Créer des emplois-verts, notamment par la promotion des métiers tels : les écocardes pour la surveillance, les conservateurs, écocuides et autres, pour gérer le volet écotourisme, etc ;

- Faire le plaidoyer et le lobbying auprès des personnes physiques et morales ainsi que les partenaires techniques et financiers pour rechercher les sponsors et les financements nécessaires au projet,
- Mettre en place les outils stratégiques et techniques, pour rendre opérationnel ce projet REDD+ (sauvegardes sociales et environnementales, niveau de référence, MRV, etc.).

4.3-RESULTATS

- Les outils stratégiques et techniques pour rendre ce projet opérationnel sont mis en place (sauvegardes sociales et environnementales, niveau de référence, MRV, etc.)
- Le projet est opérationnel à la grande satisfaction des multi-acteurs (arbres centenaires inventoriés et cartographiés, emplois-verts créés, processus de plaidoyer et de lobbying lancé, processus des bénéficiaires multiples engagé).

5-ACTIVITES ET METHODES

5.1-ACTIVITES

5.1.1-Activités se rapportant au résultat 1 : Les arbres centenaires sont inventoriés

- Sensibilisation et consultation des populations locales et autochtones ;
- Formation à l'utilisation des outils d'inventaire (fiche, GPS, etc);
- Acquisition des outils techniques d'inventaires;
- Réalisation de l'inventaire des arbres centenaires et des zones forestières sacrées ;
- Marquage des arbres centenaires ;
- Entretien des surfaces terrières, des cheminements et sentiers botaniques ;
- Entretien des surfaces terrières, des cheminements et sentiers botaniques ;
- Elaboration de texte juridique portant protection des arbres centenaires

5.1.2-Activités se rapportant au résultat 2 : Les arbres centenaires sont cartographiés

- Relevé des points GPSP pour géo-référencer le potentiels REDD+ via les musées des arbres centenaires et les zones forestières sacrées sur les cartes départementales ;
- Matérialisation sur les cartes des cheminements et des sentiers botaniques à suivre.

- Elaboration des cartes biographiques des arbres centenaires

5.1.3-Activités se rapportant au résultat 3 : Les emplois-verts sont créés à travers l'écotourisme

- Formation des Guides et Eco gardes ;
- Formation des gestionnaires des caisses de soutien à l'écotourisme ;
- Création d'un fonds de soutien à l'écotourisme.

5.1.4-Activités se rapportant au résultat 4 : Le plaidoyer et le lobbying des arbres centenaires

- Identification des partenaires techniques et financiers au développement ;
- parrainage des arbres centenaires par des personnalités de renom international;
- Engagement de la procédure de négociation ;
- Mobilisation des financements ;
- Mise en œuvre du projet.

5.1.5-Activités se rapportant au résultat 5 : La mise en place des outils stratégiques et techniques de la REDD+, liés à ce projet de gestion des arbres centenaires

- Elaboration participative des sauvegardes sociales et environnementales pour garantir la durabilité économique, sociale et écologique du projet ;
- Elaboration participative du niveau de référence des émissions et des absorptions du projet ;
- Elaboration participative du système MRV pour le suivi du projet sur l'ensemble de ses dimensions économiques, écologiques et sociales.

5.2-METHODES

- **Approches participatives** : organisation des actions de sensibilisation et de consultation des communautés locales et autochtones. Il s'agira ici de la:
 - actions de sensibilisation et de consultation des personnes ressources ;
 - programmation, organisation des focus groupe et entretien individuel dans l'optique de favoriser l'implication ainsi que l'appropriation des thématiques développés par le projet.
- **Approches techniques** : Il s'agit de La:
 - préparation des guides d'entretiens et des fiches d'enquêtes avant d'amorcer la collecte des données ;

- réalisation de l'inventaire physique des arbres centenaires dénombrés en forêts et hors forêts.
- réalisation du géo-référencement et production des cartes des différents individus dans leur localité.

6-VIABILITE DU PROJET

Le caractère novateur de ce projet concourt à la :

- Promotion des arbres centenaires à travers des parrainages multiforme avec les populations locales et autochtones ;
- Création de musée nature ;
- Protection, surveillance et le suivi des arbres par les populations locales et autochtones ;
- Renforcement des capacités de femmes à l'écotourisme.

7-PLAN D'ACTION

Résultats	Activités	Périodes	Indicateurs objectivement vérifiables
Les arbres centenaires et les forêts sacrées sont inventoriés	Sensibilisation et consultation des populations locales et autochtones	T1/A1	Cible : Tous les acteurs clés
	Formation des multi-acteurs à l'usage des outils (fiches, GPS, etc.)	T2/A1	Cible : Tous les acteurs
	Acquisition des outils techniques d'inventaires	T2-T3/A1	Lot de GPS, décamètres et autres
	Dénombrement des arbres centenaires	T3-T4/A1 A2	Cible : Résultats des inventaires et enquêtes
	Marquage des arbres centenaires et délimitation des forêts sacrées	A2	Cible : Les arbres et les forêts sacrées sont cartographiés
	Entretiens des surfaces terrières, des cheminements et sentiers	A2-A3-A4	Cible : Tous les sentiers botaniques, les surfaces

	botaniques		terrières sont entretenus
	Elaboration des cartes biographiques des arbres centenaires	A2	Cible : Tous les arbres centenaires possèdent des cartes biogéographiques
	Elaboration de texte juridique portant protection des arbres centenaires	A3	Cible : Le texte juridique est élaboré
Les arbres centenaires et les forêts sacrées sont cartographiés	Positionnement des arbres centenaires et des forêts sacrées	T4/A1 A2	Cible : Tous les arbres centenaires et les forêts sacrées sont représentés sur fonds de cartes
	Matérialisation sur les cartes des cheminements et sentiers botaniques	A2	Cible : Tous les cheminements et sentiers botaniques sont matérialisés sur fonds de cartes
Le plaidoyer et le lobbying des arbres centenaires	Identification des partenaires techniques et financiers au développement	A3-A4-A5	Cible : Tous les partenaires techniques et financiers sont identifiés
	parrainage des arbres centenaires par des personnalités de renom	A3-A4-A5	Cible : Tous les arbres centenaires sont parrainés
	Engagement de la procédure de négociation	A3-A4-A5	Cible : Toutes les procédures de négociations sont mises en œuvre
	Mobilisation des financements	A3-A4-A5	Cible : Tous les financements sont mobilisés
	Mise en œuvre du projet.	A1-A2 A4-A5	Cible : Toutes les activités du projet sont mises en œuvre
La mise en place des outils stratégiques et	Elaboration participative des sauvegardes sociales et environnementales pour garantir	A2	Cible : Les sauvegardes sont élaborés

techniques essentiels de la REDD+	la durabilité économique, sociale et écologique du projet		
	Elaboration participative du niveau de référence des émissions et des absorptions du projet	A2-A3-A4	Cible : Le niveau de référence est défini
	Elaboration participative du système MRV	A2	Cible : Le système MRV est élaboré de manière participative

Légende : A= Année , T= Trimestre

8-IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES.

Pour permettre l'implication et l'appropriation de tous, toutes les parties prenantes seront impliquées dès le départ.

8.1-Identification des parties prenantes

8.1.1- Partenaires nationaux

- Secteurs publics et privé ;
- Collectivités locales
- Populations locales et autochtones
- ONG nationales et internationales
- Sachants (Universitaires, hommes de culture, etc).

8.2-Les partenaires internationaux

- Organismes des Nations Unies ;
- Bailleurs ;

8.3. Les partenaires sous régionaux

- COMIFAC
- CEAC
- CEMAC
- PFBC

9- Parité femme homme

Dans le but de respecter la parité, une démocratie discriminatoire sera mise en exergue, soit en fixant les quotas 50% de chaque, soit en identifiant les activités spécifiques aux femmes.

10- Expertise et capacité opérationnelle

- Présence des experts et consultants nationaux ;
- Existence des bureau d'études nationaux et internationaux ;
- Présence des administrations décentralisées ;
- Connaissance et localisation des vestiges (arbres centenaires) ;
- Existence des personnes ayant des savoir traditionnelles ;
- Existence des textes réglementaires, outils

11-BUDGET

11.1-Estimation du coût du projet

Le budget qui s'élève à 1.460.000.000 F CFA a été estimé sur la base des rubriques suivantes :

N°	Rubriques	Coûts estimés (FCFA)
1	Consultations	100.000.000
2	Personnel d'appui	50.000.000
3	Missions de terrain	200.000.000
4	Voyage	20.000.000
5	Formations	40.000.000
6	Fournitures bureau et consommables	10.000.000
7	Equipements durables	1.000.000.000
8	Services d'appui technique	15.000.000
9	Frais généraux de fonctionnement	25.000.000
TOTAL		1.460.000.000

11.2-Liste des équipements lourds et durables

- véhicule station wagon 4 x 4
- micro-ordinateurs

- imprimantes
- photocopieurs multifonctions
- scanners
- vidéoprojecteur

11.3-Liste des équipements de terrain

- GPS MAP
- Clisimètres
- Curvimètres
- Compas forestiers
- caméra numérique
- Appareils photo numérique
- Jumelles
- Etais de protection en plastiques
- Fiches botaniques

11.3.2-Tenue du personnel de terrain

- Uniformes de terrain
- Chaussures de sécurité
- Casquettes
- Ensembles imperméables
- Tentes forestières

12. Source de financement

- Bailleurs 70 %
- Sponsor 20 %
- Gouvernement 10%